

TOUR DE LA BASSE-MEUSE 2024

GRAND PRIX ALAIN BOURSE

12ème édition
Samedi 7 septembre 2024
Saive - Haccourt - Blegny



10h : Contre-la-montre Saive - Saive - 3,1 km
15h30 : Étape en ligne Haccourt - Blegny - 66,0 km



Royal Cyclist's Pesant Club Liégeois



RESTAURANT - TRAITEUR
« LE CHALET »
Rue Lambert Marlet, 23, 4670 Blegny
Tél : 04 / 387. 56 . 16
Email : cedric@le-chalet.be



12ème Tour de la Basse-Meuse

1er Grand Prix Alain BOURSE

Samedi 7 septembre 2024

Organisation du Royal Cyclist's Pesant Club Liégeois

Président-Relations publiques : LAMBERT Fernand, rue du Vicinal 37, 4670 – BLEGNY +32 495 49 17 76

Coordinateur général : LAMBERT Alain + 32 474 95 14 25

Directeur de course : WAUCOMONT Roger + 32 473 62 06

Coordinateur sécurité : BONNY Serge + 32 472 75 35 53

Responsable itinéraire : BONNY Serge + 32 472 75 35 53

Responsable et accueil des équipes : ROPET Jean-Pierre + 32 476 26 35 77 et BURGUET Pierre + 32 499 73 24 94

Accueil général : Lambert Fernand – Président RC Pesant CL Asbl - + 32 495 49 17 76

Service médical : Docteur DOUDOU Jean-Raymond + 32 494 81 92 96

Service de secours : Deux ambulances et Poste de Secours INS Ambulances

Trésorerie : CLEMENT José + 32 477 41 69 91

Site de départ et d'arrivée à SAIVE – CLM : DEBY Christian + 32 496 15 51 15

Site de départ à HACCOURT – course en ligne : DEBY Quentin + 32 495 77 01 28

Site d'arrivée BLEGNY – course en ligne : DEBY Christian +32 496 15 51 15

Speaker départ et arrivée SAIVE – HACCOURT – BLEGNY : RAMELOT Benoit

Commissaires

Président : en attente de désignation par la CRPC LIEGE

Juge à l'arrivée : CALIFICE Hubert

Commissaire 2 : en attente de désignation par la CRPC LIEGE

Commissaire 3 : DAVIA Alain

Commissaire 4 : VETTENBURG Achiel

Transpondeurs : LEVAUX Léon

Photo finish

Liège : BOURDOUX Jean

Radio

Fréquence : 164.63125 MhZ Canal 1



Opérations de départ

SAIVE Contre la montre

Permanence de départ : samedi 7 septembre 2024 Business Center rue Cahorday 1 à 4671 – SAIVE

Inscriptions - remise des dossards signatures et documents de course de 08h15 à 09h30

Premier départ 10h00 rue du Pesant puis de minute en minute – 3,1 km Arrivée rue du Pesant

Remise des prix à la ligne d'arrivée (Podium) 15 minutes après l'arrivée Les coureurs gardent leurs dossards et plaque de cadre pour la course en ligne

Vestiaires, douches : Hall sportif Louis Arnolis rue Haute Saive à 4671 – SAIVE

Contrôle dopage : Business Center rue Cahorday 1 à 4671 – SAIVE

Véhicules des Directeurs sportifs : parking face au Business Center rue Cahorday face au n°1.

HACCOURT Course en ligne

Permanence de départ : samedi 7 septembre 2024 Piscine d'HACCOURT rue de Tongres à 4684 - HACCOURT

Inscriptions – vérification des dossards signatures et documents de course de 14h00 à 15h00

Briefing des Directeurs sportifs et des signaleurs : 13h00 à la piscine d'HACCOURT rue de Tongres à 4684 – HACCOURT

Présentation des équipes suivant l'ordre déterminé par l'organisation – Ligne de départ – face à la piscine rue de Tongres à 4684 – HACCOURT à partir de 15h00 – **OBLIGATOIRE.**

Départ 15h30 – 66 km

Vestiaires, douches : piscine d'HACCOURT rue de Tongres à 4684 - HACCOURT

Contrôle dopage : piscine d'HACCOURT rue de Tongres à 4684 – HACCOURT

Véhicules des Directeurs sportifs : parking le long de la chaussée, face à la piscine rue de Tongres à 4684 - HACCOURT

Opérations d'arrivée

BLEGNY Course en ligne

Permanence d'arrivée : samedi 7 septembre 2024

Pour les Commissaires et la Presse : CLADIC rue Lambert Marlet 17 à 4670 – BLEGNY

Pour les coureurs : Cafétéria de BLEGNY-MINE rue Lambert Marlet 23 à 4670 – BLEGNY

Local Contrôle dopage : CREF rue Lambert Marlet 23 à 4670 – BLEGNY

Vestiaires et douches : CREF rue Lambert Marlet 23 à 4670 – BLEGNY

Remise des Coupes et fleurs : Podium à la ligne d'arrivée, face au CLADIC rue Lambert Marlet 17 à 4670 – BLEGNY – 15 minutes après l'arrivée du drapeau vert.

Remboursement des dossards et plaques de cadre – Cafétéria de BLEGNY-MINE, rue Lambert Marlet 23 à 4670 – BLEGNY – 15 minutes après l'arrivée du drapeau vert

Remise des prix : Cafétéria de BLEGNY-MINE rue Lambert Marlet 23 à 4670 – BLEGNY – 15 minutes après l'arrivée du drapeau vert

Parking véhicules officiels (munis d'un A), plus la Police : parking du CREF 50 mètres à droite après la ligne d'arrivée

Parking Directeurs sportifs : rue Lambert Marlet dans le sens opposé à la course (endroit fermé par des barrières) en venant du détournement fléché à partir du carrefour de la rue de la Belle Fleur **déviation**

OBLIGATOIRE APRES le passage du drapeau vert, ouverture de la route pour rejoindre le parking du CREF où se trouvent déjà les véhicules des équipes autres que ceux des Directeurs sportifs parking fléché

Côtes

- GPM 1** : Côte de BLEGNY – km 14
- GPM 2** : Côte de MORTIER – km 18,3
- GPM 3** : Côte de BUSHAYE – km 30,1
- GPM 4** : Côte de NEUFCHATEAU – km 40,1
- GPM 5** : Côte de DALHEM – km 48,9
- GPM 6** : Côte de MORTIER – km 53,8
- GPM 7** : Côte de DALHEM – km 62,1

Hopitaux

- CHR DE LA CITADELLE** : Boulevard du XXème de Ligne 1, 4000 LIÈGE +32 (0) 4 321 61 11
- CHU B35** : Domaine Universitaire du Sart-Tilman, 4000 LIEGE +32 (0) 4 366 71 11
- CHU MONTLÉGIA** : Boulevard Patience et Beaujonc 2, 4000 LIÈGE +32 (0) 4 355 50 00
- Clinique CHC Hermalle** : Rue Basse Hermalle 4 à 4681 HERMALLE SOUS ARGENTEAU + 32 (0) 4 374 70 00
- Clinique de l'Espérance** : R Saint Nicolas 447-449 à 4420 MONTEGNEE + 32 (0) 4 224 9111
- Clinique André RENARD** : rue André Renard 1 à 4400 – HERSTAL + 32 (0) 4 248 77 13

Accès départ CLM Saive

Venant de l'E42 Namur - Bruxelles - Anvers - Liège

Sortie 36 Blegny, rond-point sortie de l'autoroute à droite N604, deuxième rond-point à gauche Rue sur les Heids, rond-point église de Saive à droite Rue Haute-Saive, carrefour à gauche Rue Cahorday.

Venant de l'E42 Verviers - Aachen

Sortie 36 Blegny, rond-point sortie de l'autoroute à gauche N642, deuxième rond-point tout droit Rue sur les Heids, rond-point église de Saive à droite Rue Haute-Saive, carrefour à gauche Rue Cahorday.

Accès départ Haccourt

Venant de l'E25 Namur - Bruxelles - Liège - Verviers - Aachen

Sortie 2a Triligiport, les deux rond-point sortie de l'autoroute tout droit, rond-point pont d'Oupeye à gauche N618 puis à la sortie du pont directement à droite Quai des Cimenteries, deuxième à gauche Square Haway, tout droit rue de Tongres.

Venant de l'E25 Maastricht

Sortie 1 Moelingen, rond-point sortie de l'autoroute à droite pont-barrage de Lixhe N602, après le deuxième pont tourner à gauche Rue du Hournay, continuer Rue de l'Écluse, deuxième à droite Square Haway, tout droit rue de Tongres.

Venant de l'E313 Anvers

Sortie 33 Bassenge, rond-point sortie de l'autoroute à droite N618, continuer tout le temps sur la N618 jusque Hallembaye, à droite N671, deuxième à gauche rue de Tongres.

Accès arrivée Blegny

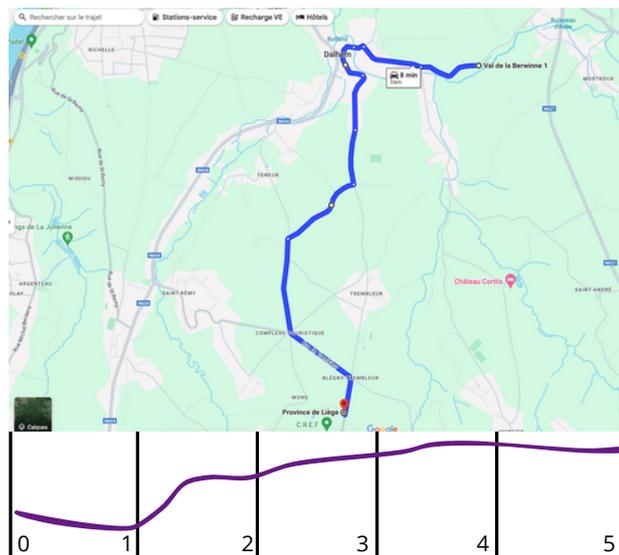
Venant de l'E42 Namur - Bruxelles - Anvers - Liège

Sortie 36 Blegny, rond-point sortie de l'autoroute à droite N604, deuxième rond-point à droite N642, passage au-dessus de l'autoroute, rond-point à gauche, rond-point à droite et continuer sur la N642 jusqu'au centre de Blegny, au rond-point de l'église 2ème sortie, au Y à gauche descente Rue de la Station, continuer Rue Lambert Marlet.

Venant de l'E42 Verviers - Aachen

Sortie 36 Blegny, rond-point sortie de l'autoroute à droite N642, rond-point à droite et continuer sur la N642 jusqu'au centre de Blegny, au rond-point de l'église 2ème sortie, au Y à gauche descente Rue de la Station, continuer Rue Lambert Marlet.

5 derniers km arrivée Blegny



Règlement

Article 1

LE TOUR DE LA BASSE MEUSE, réservé aux coureurs Cadets est organisé par le Royal Cyclist'S PESANT Club Liégeois Asbl sous les règlements de la RLVB et de la FCWB.

L'épreuve se déroule en deux étapes: le samedi 07 septembre 2024

Le classement général final de l'épreuve est calculé au temps.

Samedi 07 septembre 2024

1er étape Contre la montre individuel de 3,1 KM

Le premier départ aura lieu à 10H00 rue du Pesant à 4671 SAIVE, ensuite de minute en minute et arrivée rue du Pesant à 4671 - SAIVE.

2ème étape de 66 KM en ligne: HACCOURT (Piscine) - BLEGNY (Mine)

Le départ aura lieu à 15H30 rue de Tongres face à la piscine.

Un circuit de 49,3 km et un circuit de 16,7 km

Arrivée au premier passage de la ligne face au Cladic.

Attention: déviation des véhicules au carrefour formé avec la rue Belle Fleur, rue qu'il faut emprunter pour contourner le site de Blegny-Mine et revenir à l'arrivée.

Article 2

LE TOUR DE LA BASSE MEUSE est disputé individuellement et est réservé à des coureurs belges et étrangers de la catégorie cadets. Le nombre maximum de participants est fixé à 120.

Les équipes sont composées de 5 coureurs.

Les préinscriptions se font à l'adresse mail ci-dessous. Merci de verser 15€ par coureur inscrit par jour au compte du PESANT BE94 0014 4529 1714, afin de vous éviter une longue file d'attente à la permanence.

Répartition des 15€: 5€ pour la FCWB, 5 € pour l'organisateur, 5€ qui seront remis au coureur lorsqu'il aura rentré les dossards et plaque de cadre NON DETERIORES.

ATTENTION: les coureurs titulaires d'une licence étrangère doivent payer 5€ de plus qui seront versés à la RLVB par l'organisation du TBM 2024.

Préinscriptions: www.pesantliege.com

Informations:

jpropetpetitscyclistes@hotmail.com, fernandlambertrlvb@hotmail.com, jose.clement4680@gmail.com

Article 3

L'itinéraire horaire figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Cet itinéraire détaillé sera tenu à la disposition des coureurs et suiveurs accrédités à la permanence de départ.

Au préalable il sera consultable sur le site du RC Pesant CL. www.pesantliege.com

Article 4

S'il y a au moins 4 coureurs d'un même club une voiture de ce club peut suivre la course comme voiture **NEUTRE** (Voir article 8)

Article 5

Les coureurs ont l'obligation de venir à la présentation des équipes au départ de **la course en ligne**.

Article 6

L'itinéraire de l'épreuve est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles. Un modèle de flèche sera exposé à la permanence et au contrôle des signatures. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant censés connaître le parcours. La plus stricte observance du code de la route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs lorsqu'ils ne sont plus dans la course. (après le drapeau vert).

Les coureurs mis hors course ou ayant abandonnés DOIVENT enlever leur dossard.

Article 7

Les arrivées sont enregistrées par le dispositif «photo finish» de la RLVB placé à droite de la route lors du Contre la montre, à droite de la route lors de l'étape HACCOURT- BLEGNY.

LES COUREURS ONT L'OBLIGATION DE FIXER DEUX DOSSARDS et LA **PLAQUE DE CADRE** REMIS PAR L'ORGANISATION. Les coureurs n'apporteront AUCUNE modification au dossard ou à la plaque de cadre, sous peine de **NON remboursement**.

Article 8

Le service d'assistance technique neutre est assuré par les 2 voitures « neutres » de l'organisation et celles des clubs qui auront été autorisées par le Président du Collège des commissaires.

Tous les coureurs pourront y faire appel en cas d'incident.

ATTENTION : pour assurer le dépannage des vélos avec des freins à disque, les coureurs doivent mettre ce matériel à disposition des deux voitures neutres de l'organisation ou attendre le dépannage par le véhicule neutre de leur club.

Article 9

Les soins médicaux en course sont exclusivement assurés par le médecin de l'épreuve.

De plus, deux ambulances suivront l'épreuve, un poste de secours est prévu à chaque arrivée.

Article 10

Tous les suiveurs devront être en possession d'un « laissez-passer » officiel remis par l'organisateur.

Article 11

Un véhicule minibus et un camion balai suivront la course afin de recueillir les éventuels abandonnés.

Article 12

L'indication "dernier kilomètre" sera signalée par deux panneaux avec un sigle drapeau rouge, placés de chaque côté de la route.

Article 13

Le développement maximum autorisé est de **7,41m**.

Les coureurs qui participent à l'épreuve contre la montre se présenteront au départ avec un vélo de route sans accessoires spéciaux CLM ni roues pleines ni prolongateurs.

Article 14

Un Classement GPM sur les différentes côtes attribuera 4,2 et 1 point(s) aux trois premiers.

Un classement final récompensera le vainqueur.

Pour remporter le trophée mis en jeu le coureur devra participer aux deux étapes et terminer l'épreuve.

En cas d'ex-aequo, c'est le meilleur classement au classement FINAL qui attribuera le prix des GPM.

Article 15

Les informations courses sont émises sur la fréquence communiquée à la séance d'information sécurité.

Article 16

Prix en espèces autorisés par la FCWB.

Les dix premiers du contre la montre :

20, 15, 12, 10, 9, 8, 8, 8, 5, 5.

Les vingt premiers de l'étape en ligne :

30, 20, 15, 12, 10, 10, 9, 9, 9, 8, 8, 8, 8, 8, 6, 6, 6, 6, 6, 6.

Les trois premiers du classement général final recevront un trophée ou une coupe.

La participation au Tour de la Basse Meuse implique la connaissance du présent règlement et son acceptation intégrale. Tout litige sera tranché par les Commissaires de course en collaboration avec la direction de l'organisation.

Merci pour leur collaboration technique aux communes et à la Police des différentes zones.

Fernand LAMBERT

Président

RC Pesant CL Asbl

Organisateur



Itinéraire

(Version du 28/06/24)

PROVINCE DE LIEGE

HACCOURT:

DEPART FICTIF, à hauteur de la piscine rue de Tongres
Carrefour tout droit
à droite quai des Cimenteries
à gauche prendre le pont direction Visé N618
rond-point à droite direction Triligiport
rond-point tout droit direction Triligiport/toutes directions
rond-point tout droit
rond-point direction Hermalle rue Delwaide

HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU

DEPART REEL rue Delwaide
rue Vallée
à gauche Pont de Hermalle
sortie du Pont à gauche N653

WISE

rond-point sortie autoroute tout droit
rond-point de la Collégiale - prendre à droite dir. Dalhem N604

DALHEM

à droite dir Richelle - rue de Richelle
à gauche rue de Saint-Remy
rétrécisseurs successifs

BLEGNY

SAINT-REMY

à gauche
à droite N604 dir Blegny - rue Wilket
à gauche dir Blegny - rue Bouhouille
rétrécisseur
rue de l'Institut

CÔTE DE BLEGNY - GPM 1 ▲

PIED DE CÔTE

BLEGNY

SOMMET DE CÔTE

rond-point
rue de l'Egalité
à gauche rue de Gobcé
à droite N642 rue de la Fontaine

MORTIER

CÔTE DE MORTIER - GPM 2 ▲

PIED DE CÔTE

rue du Village
SOMMET DE CÔTE
tout droit dir Charneux - rue Haisse
ralentisseurs successifs

HERVE

rue Hacboister
Carrefour tout droit
tenir la gauche
Carrefour tout droit (couper N627)

Bougnoux
tenir la droite
Fosselette
à gauche dir Charneux
la Fontaine
tenir la gauche
la Haisse

CHARNEUX

à gauche
Garde-Dieu
les Fawes
à droite dir Aubel N642
Carrefour N642/Rossenfose, tenir la gauche

dir. 5 kms Mortroux,

KM faits	à faire	38Km/h	40Km/h	42Km/h
0	66	15.30	15.30	15.30
		15.40	15.40	15.40
0	66	15.40	15.40	15.40
1,1	64,9	15.41	15.41	15.41
1,5	64,5	15.42	15.42	15.42
3,2	62,8	15.45	15.44	15.44
4,1	61,9	15.46	15.46	15.45
4,3	61,7	15.46	15.46	15.46
6,4	59,6	15.50	15.49	15.49
7,2	58,8	15.51	15.50	15.50
9,5	56,5	15.55	15.54	15.53
12	54	15.58	15.58	15.57
12,2	53,8	15.59	15.58	15.57
12,4	53,6	15.59	15.58	15.57
12,8	53,2	16.00	15.59	15.58
14	52	16.02	16.01	16.00
14,7	51,3	16.03	16.02	16.01
15,7	50,3	16.04	16.03	16.02
15,9	50,1	16.05	16.03	16.02
16	50	16.05	16.04	16.02
16,6	49,4	16.06	16.04	16.03
17,1	48,9	16.07	16.05	16.04
18,3	47,7	16.08	16.07	16.06
19	47	16.10	16.08	16.07
19	47	16.10	16.08	16.07
KM faits	à faire	38Km/h	40Km/h	42Km/h
20,9	45,1	16.13	16.11	16.09
21,1	44,9	16.13	16.11	16.10
22	44	16.14	16.13	16.11
23,3	42,7	16.16	16.14	16.13
23,7	42,3	16.17	16.15	16.13
23,8	42,2	16.17	16.15	16.14
24,1	41,9	16.18	16.16	16.14
24,2	41,8	16.18	16.16	16.14
25	41	16.19	16.17	16.15
25,2	40,8	16.19	16.17	16.16
25,3	40,7	16.19	16.17	16.16
26	40	16.21	16.19	16.17
27,8	38,2	16.23	16.21	16.19
28	38	16.24	16.22	16.20

ZONE ROUGE 1 <i>RODE ZONE 1 - ROTE ZONE 1 - RED ZONE 1</i> DESCENTE RAPIDE SNELLE AFDALING - SCHNELLE ABFAHRT FAST DESCENT VEUILLEZ NE PAS DÉPASSER RESPECTEER ALSTUBLIEFT CODE VAN DE ROUTE BITTE RESPETIERE CODE DER ROUTE PLEASE RESPECT THE CODE OF THE ROUTE	28	38	16.24	16.22	16.20
Virage serré dans descente, DRAPEAU JAUNE Carr. N642, Rossenfosse/N650, à gauche route du Val Dieu	29	37	16.25	16.23	16.21
FIN ZONE ROUGE 1 <i>EINDE VAN DE RODE ZONE - ENDE DER ROTEN ZONE</i> <i>END OF RED ZONE</i>	29	37	16.25	16.23	16.21
à droite Bushaye	30	36	16.27	16.25	16.22
CÔTE DE BUSHAYE - GPM 3 ▲					
PIED DE CÔTE	30,1	35,9	16.27	16.25	16.23
SOMMET DE CÔTE	31,6	34,4	16.29	16.27	16.25
Carrefour Bois d'Ansy/Gorhez, tout droit	31,7	34,3	16.30	16.27	16.25
N642, tout droit	31,9	34,1	16.30	16.27	16.25
Carrefour N642 Gorhez/Critbeuck, à gauche	32,8	33,2	16.31	16.29	16.26
Tenir la droite, Streecky	33,7	32,3	16.33	16.30	16.28
ZONE ROUGE 2 <i>RODE ZONE 2 - ROTE ZONE 2 - RED ZONE 2</i>	33,7	32,3	16.33	16.30	16.28
Carrefour Donsart/N649 Val Dieu, à gauche	34,3	31,7	16.34	16.31	16.29
	KM faits	à faire	38Km/h	40Km/h	42Km/h
FIN ZONE ROUGE 2 <i>EINDE VAN DE RODE ZONE-ENDE DER ROTEN ZONE</i> <i>END OF RED ZONE</i>	34,3	31,7	16.34	16.31	16.29
Carrefour N649 Val Dieu/rue Elzet, tout droit	35,9	30,1	16.36	16.33	16.31
Passage sur Pont	37,6	28,4	16.39	16.36	16.33
Carr. N649 Val Dieu/N650 rte de Val Dieu,	37,6	28,4	16.39	16.36	16.33
à droite, dir Mortroux 5 kms					
SITE de VAL-DIEU	37,6	28,4	16.39	16.36	16.33
HERVE:					
ITINÉRAIRE BIS 1 <i>ROUTE BESCHRIJVING BIS 1 - REISROUTE BIS 1</i> <i>ITINARY BIS 1</i> Tout droit N650 dir Mortroux	40,1	25,9	16.43	16.40	16.37
JULÉMONT: à droite, Fêchereux, dir. Fort d'Aubin Neufchâteau	40,1	25,9	16.43	16.40	16.37
CÔTE DE NEUFCHÂTEAU - GPM 4 ▲					
DALHEM:					
NEUFCHATEAU:					
RP, à droite, Fêchereux, DRAPEAU JAUNE	40,8	25,2	16.44	16.41	16.38
SOMMET DE CÔTE	40,2	25,8	16.43	16.40	16.37
RP, à gauche, Marnières	41,5	24,5	16.45	16.42	16.39
à droite, Bouchtay, Affnay, dir. Monument US	41,8	24,2	16.46	16.42	16.39
ralentisseurs successifs	41,9	24,1	16.46	16.42	16.39
RP, à droite, Affnay	42,7	23,3	16.47	16.44	16.41
WARSAGE:	43,1	22,9	16.48	16.44	16.41
Affnay	43,4	22,6	16.48	16.45	16.42
Carrefour Affnay/Résidence de la Margelle, tout droit	43,6	22,4	16.48	16.45	16.42
Carrefour Haustrée/rue Louis Schmetz, tout droit					
rétrécisseur+ coussin berlinois					
à gauche, dir. Tongres 28 kms, rue Albert Dekkers	43,8	22,2	16.49	16.45	16.42
Carrefour N608/rue Croix Madame, à gauche	44	22	16.49	16.46	16.42
Rétrecisseurs successifs	44	22	16.49	16.46	16.42
Tout droit, rue Craesborn	44,3	21,7	16.49	16.46	16.43
Carrefour rue Croix Madame/N650, à droite	46,6	19,4	16.53	16.49	16.46
FIN ITINÉRAIRE BIS 1 <i>EINDE ROUTE BIS 1 - ENDE REISROUTE BIS 1</i> <i>END INTINERARY BIS 1</i>	46,6	19,4	16.53	16.49	16.46
Carrefour N650/N627, tout droit, dir. Dalhem 2 kms	46,8	19,2	16.53	16.50	16.46
Val de la Berwinne, tout droit					
Carrefour Val de la Berwinne/Chenestre, tout droit	48,3	17,7	16.56	16.52	16.49
rue Josephe Dethier					
Rond-Point, à gauche	48,8	17,2	16.57	16.53	16.49
Ilot Central	48,8	17,2	16.57	16.53	16.49
Passage sur Pont, tout droit (tenir côté droit)	48,9	17,1	16.57	16.53	16.49
Tenir la gauche pour accéder à la rue Général Thys,	48,9	17,1	16.57	16.53	16.49

CÔTE DE DALHEM GPM 5 ▲

PIED DE CÔTE

Côte en pavés

SOMMET DE CÔTE

Tout droit rue du Soldat Fernand Henrotaux,

BLEGNY

TREMBLEUR:

Rue Jules Prégardien,

Carr. rue J. Prégardien / rue Neuve Waide, à droite

Carrefour rue Neuve Waide / rue de Feneur, à gauche

Rétrécisseur

Carr. rue de Feneur/Chemin des Morts, *tout droit*

Carr. (rues multiples), tenir la *gauche* (en oblique)

Rond-Point du Mineur, tout droit

Rue Richelette

CÔTE DE MORTIER- GPM 6 ▲

PIED DE CÔTE

Carrefour rue Richelette/Route de Blegny, à gauche

Carrefour N642/Trix Saint Pierre, *tout droit*

Carrefour N642/rue Vieille Voie, *tout droit*

SOMMET DE CÔTE

N642 (à l'église), tenir la *gauche*, dir. Aubel 11 kms

Carrefour N642/ rue Derrère le Cimetière, *tout droit*

Carrefour N642/Trix du Vieux Mayeur - à gauche

Rue des Eglantines, ralentisseurs successifs

DALHEM

CHENESTRE

virage serré à droite rue des Crêtes

carrefour à gauche Heusièze

ZONE ROUGE 3

RODE ZONE 2 - ROTE ZONE 2 - RED ZONE 2

carrefour à gauche N627 Ch. De Julémont

FIN ZONE ROUGE 3

EINDE VAN DE RODE ZONE-ENDE DER ROTEN ZONE

END OF RED ZONE

carrefour N627/N650 à gauche Val de la Berwinne

rue Joseph Dethier

Rond-Point, à gauche, îlot central

Passage sur Pont, *tout droit* (tenir côté droit)

à gauche rue Général Thys,

CÔTE DE DALHEM GPM 7 ▲

PIED DE CÔTE

Côte en pavés

SOMMET DE CÔTE

Tout droit rue du Soldat Fernand Henrotaux,

BLEGNY

TREMBLEUR:

Rue Jules Prégardien,

Carr. rue J. Prégardien / rue Neuve Waide, à droite

Carrefour rue Neuve Waide / rue de Feneur, à gauche

Rétrécisseur

Carr. rue de Feneur/Chemin des Morts, *tout droit*

Carr. (rues multiples), tenir la *gauche* (en oblique)

Rond-Point du Mineur, à droite

ARRIVÉE: rue Lambert Marlet (*face au Cladic*)

KM faits	à faire	38Km/h	40Km/h	42Km/h
48,9	17,1	16.57	16.53	16.49
48,9	17,1	16.57	16.53	16.49
49,2	16,8	16.57	16.53	16.50
49,3	16,7	16.57	16.53	16.50
50,2	15,8	16.59	16.55	16.51
50,8	15,2	17.00	16.56	16.52
50,8	15,2	17.00	16.56	16.52
51,1	14,9	17.00	16.56	16.53
51,9	14,1	17.01	16.57	16.54
52,5	13,5	17.02	16.58	16.55
53,8	12,2	17.04	17.00	16.56
54,2	11,8	17.05	17.01	16.57
54,3	11,7	17.05	17.01	16.57
54,4	11,6	17.05	17.01	16.57
54,5	11,5	17.06	17.01	16.57
54,6	11,4	17.06	17.01	16.58
54,7	11,3	17.06	17.02	16.58
56,8	9,2	17.09	17.05	17.01
57,8	8,2	17.11	17.06	17.02
57,8	8,2	17.11	17.06	17.02
58,2	7,8	17.11	17.07	17.03
58,2	7,8	17.11	17.07	17.03
60	6	17.14	17.10	17.05
62	4	17.17	17.13	17.08
62,1	3,9	17.18	17.13	17.08
62,1	3,9	17.18	17.13	17.08
63,1	2,9	17.19	17.14	17.10
63,4	2,6	17.20	17.15	17.10
64,2	1,8	17.21	17.16	17.11
65	1	17.22	17.17	17.12
65,6	0,4	17.23	17.18	17.13
66	0	17.24	17.19	17.14



ŠKODA



SIROPERIE MEURENS



Wallonie



RESTAURANT - TRAITEUR
 « LE CHALET »
 Rue Lambert Marlet, 23, 4670 Blegny
 Tél : 04 / 387. 56 . 16
 Email : cedric@le-chalet.be

